

**Par delà les clivages de partis, des parlementaires réunis
face aux crispations identitaires**

**30 septembre 2016 :
Visite d'une délégation de députés et sénateurs
au Site-mémorial du Camp des Milles**

Par delà leurs sensibilités politiques différentes, une délégation de sénateurs et députés français est venue découvrir le Site-mémorial du Camp des Milles et ainsi s'imprégner des réflexions qu'inspirent le lieu, son importance pour notre mémoire nationale, et ses enseignements pour aujourd'hui.

Cette journée a été initiée conjointement par le président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation Alain Chouraqui, les députés Jean-David Ciot, Christian Kert et François-Michel Lambert, et les sénateurs Michel Amiel, Sophie Joissains et Mirelle Jouve afin de sensibiliser leurs collègues à l'engrenage des crispations identitaires que connaît la France aujourd'hui.

Parmi d'autres facteurs de tension, notre démocratie subit aujourd'hui les coups du terrorisme, la montée des peurs, des extrémismes, des radicalisations et des manipulations démagogiques. Il est à craindre que la période préélectorale ne conduise à des dérapages multiples et en particulier à l'affirmation d'extrémismes identitaires nourris par le drame des réfugiés et les difficultés de l'Europe et de la mondialisation.

A l'issue de cette visite, les parlementaires ont conjointement souligné la grande pertinence actuelle de cet outil unique, devenu une « référence d'intérêt national et international », reconnu d'ailleurs par une Chaire de l'UNESCO. Rejoignant les analyses scientifiques présentées au camp des Milles, ils ont également fait part de leur profonde inquiétude face aux dynamiques actuelles qui peuvent conduire la société vers des dérives extrêmes et de leur volonté de diffuser le plus largement possible les outils pédagogiques du Site-mémorial du Camp des Milles et ses enseignements. Ils prévoient d'ailleurs d'autres initiatives en ce sens.

Les parlementaires ont également eu l'opportunité d'échanger avec des collégiens de Chambéry en visite au camp des Milles sur les leçons civiques à tirer de l'histoire du Camp, mais aussi sur le rôle que doivent jouer les représentants de l'État dans la protection de la démocratie.

Contact Presse :

DINESH TEELUCK dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.**

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la **responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « **Mur des actes justes** » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE «**Sauver les Enfants : 1938-1945** » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par l'UNESCO, le Défenseur des Droits, la DILCRA, l'Université d'Aix-Marseille, les Villes de Marseille, Vaulx en Velin, Vitrolles, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, la Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor